

PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE DE LONGUEUIL

55 000\$ pour prioriser des projets déjà priorisés

Longueuil, 18 septembre 2020 — Le chef de l'opposition, Xavier Léger, a dévoilé au conseil ordinaire du mardi 15 septembre qu'une dépense de 55 000 \$ a été autorisée pour la production de deux (2) documents de communication, totalisant 30 pages, dans le cadre du dévoilement du Plan de relance de la mairesse de Longueuil, le 21 août dernier.

Ce dernier relève qu'à 1 800 \$ la page, « c'est excessif, surtout dans un contexte où les finances de la Ville sont mises à mal par les conséquences de la COVID-19, et où les citoyens et les commerçants doivent faire des sacrifices ».

Obtenu via une demande d'accès à l'information, le sommaire décisionnel mentionne que le contrat de gré à gré accordé à la firme Raymond Chabot Grant Thornton visait à accompagner la Ville afin qu'elle se positionne auprès de ses élus et des différents paliers de gouvernement pour la relance de son économie.

« Je comprends très bien que l'analyse et l'intelligence fine d'experts économiques peut coûter cher. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'on paye des experts pour prioriser des projets qui étaient déjà priorisés par la Ville depuis des années : les investissements dans le Centre-Ville, c'est la priorité prioritaire de la mairesse depuis au moins 3 ans. Même chose pour le centre aquatique ou la maison des aînés. Qu'est-ce qu'il y a dans le plan de relance économique qui justifie une telle dépense?», de questionner Xavier Léger.

Lors du conseil, en guise de réponse au chef de l'opposition, la mairesse n'a pas trouvé mieux que d'affirmer « qu'être accompagnée par des professionnels, ça ne veut pas dire être influencé par des professionnels ». Une réponse pour le moins surprenante dans le contexte, le chef de l'opposition affirmait juste avant que la Ville de Longueuil possède « toute l'intelligence à l'interne » pour réaliser un document de communication sur des projets maintes fois présentés.

Pour le chef de l'opposition, ce n'est malheureusement pas la première fois où le jugement de la mairesse est remis en question. Il rappelle notamment qu'à 250 000 \$ par année, la mairesse de Longueuil demeure la politicienne la mieux rémunérée au Québec; mieux payé que le premier ministre du Québec. C'est sans parler de la

rénovation d'une salle de réunion dans son cabinet qui était destiné aux élu.e.s d'Action Longueuil et aux indépendants pour la somme de 116 000 \$; dépense qu'elle a finalement retirée suite aux pressions des élu.e.s de Longueuil Citoyen.

Rappelons que le 21 août dernier, en réaction au Plan de relance économique de la mairesse, les élu.e.s de l'opposition ont indiqué que dans le contexte de la COVID-19, la mairesse ratait sa cible en ne présentant pas de nouvelles mesures suffisamment concrètes et adaptées pour soutenir les commerces locaux, les organismes et les citoyens qui sont, rappelons le, les plus touchés par les conséquences économiques de la pandémie. Ils reprochaient notamment à la mairesse d'avoir limité l'exercice aux vieilles demandes de Longueuil vis-à-vis des gouvernements supérieurs et de s'être arrêtée au stade de l'évaluation de plusieurs actions possibles.